

Inspection de l'Education nationale

Circonscription de Orléans-Saran

Ecole primaire

6 classes

45480 OUTARVILLE



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 05/11/2010

Convocation adressée le 21 octobre 2020 par la Directrice de l'école, Mme NAUDET Laurianne.

Dans le contexte sanitaire, le Conseil d'école s'est réuni le 5 novembre 2019, à 18H, en visioconférence.

Secrétaire de séance : Mme MARTEAU

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme NAUDET Laurianne - Enseignante MS-GS	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme GOURBILLON Claire (PS-MS) Mme TAFFOUREAU Axelle (MS-GS) Mme MARTEAU Julie (GS-CP) Mme CAPPOEN Lucie (CE1-CE2) Mme GUICHARD Manon (CE1-CE2) Mme LEVRAULT Aline (CE2 – CM1) Mme BAUDUIN (enseignante CM1-CM2)	Enseignantes
ELUS	
<u>MUNICIPALITE :</u> M CHAMBRIN Michel Mme LACOMBE Roselyne	Maire d'Outarville Adj. d'Outarville

Mme ANTUNES Isabelle	Maire d'Epreux-Saint-Pérvy
PARENTS D'ELEVES	
Mme LEGAVE - MOUCHETTE Stéphanie Mme BELNOU Hélène Mme MINEAU Elodie Mme MONTAGNANI Myriam Mr LALUCQUE Béatrice	Élus titulaires

Membres absents

Nom	Qualité
M BOURGEOIS Martial	Président CCPNL
Mme IMBAULT Julie	Parents d'élèves élu
Inspecteur de l'éducation nationale M PICHARD Dominique	IEN de la circonscription Orléans-Saran

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme MARTEAU

Ordre du Jour

- Présentation du rôle du conseil d'école et de ses membres
- Règlement intérieur de l'école
- Bilan de rentrée : effectifs de cette année, composition des classes, présentation de l'équipe éducative
- Projets pour 2020-2021 : intervenante musique, classe de découverte, intervention handball...
- Sécurité : exercice d'évacuation, PPMS, plan Vigipirate
- Situation sanitaire : entretien des locaux, utilisation de la salle des associations, occupation des locaux (salle de classe/entretien)
- Coopérative scolaire
- Point travaux
- Budget de fonctionnement-investissement
- École Buissonnière : projet de marquage au sol, vidéoprojecteur, ...
- Questions diverses

Présentation du rôle du conseil d'école et de ses membres

Après un tour de table et une présentation de chaque membre, la Directrice a rappelé la composition du Conseil d'école et son rôle :

Membres :

- Directrice de l'école (présidente de séance)
- Enseignante
- Représentants de parents
- Le Maire et/ou ses représentants
- Président de la CCPNL
- Inspecteur de circonscription
- Toute personne invitée par la directrice

Fréquence : 1 fois par trimestre

Attributions :

- Vote du règlement intérieur
- Suggestions et avis sur la vie de l'école et sur son fonctionnement
- Sécurité de l'école
- Projet d'école
- Sorties

Règlement intérieur de l'école

Le règlement sera mis en ligne sur le site internet de l'école.

Bilan de rentrée : effectifs de cette année, composition des classes

A la rentrée 2020-2021, 119 élèves sur l'école primaire répartis en 6 classes :

- En petite section (PS) : 15
- En moyenne section (MS) : 13
- En grande section (GS) : 24
- En CP : 9
- En CE1 : 15
- En CE2 : 18
- En CM1 : 15
- En CM2 : 10

Répartition par classe :

Mme BARON Camille (remplacée par Mme GOURBILLON Claire jusqu'en mars 2021)

→ PS-MS : 15+ 6 → 21 Atsem : Chloé FOUGERON

Mme NAUDET Laurianne - Mme TAFFOUREAU Axelle (vendredi)

→MS-GS : 7 + 13 → 20 Atsem : Angélique DUPRE (et Stéphanie DEBONS (AVSi))

Mme MARTEAU Julie → GS-CP : 11 + 9 → 20

Mme CAPPOEN Lucie et Mme GUICHARD Manon → CE1-CE2 → 15 + 6 : 21

Mme LEVRAULT Aline → CE2-CM1 : 12 + 7 : 19

Mme BAUDUIN Anaïs → CM1-CM2 : 8 + 10 → 18

Présentation de l'équipe éducative : enseignantes et ATSEM

Directrice : Laurianne NAUDET

Intérim de direction : Julie MARTEAU
Enseignantes : BARON Camille, TAFFOUREAU Axelle, CAPPOEN Lucie, GUICHARD
Manon, LEVRAULT Aline, BAUDUIN Anaïs
ATSEM : Angélique DUPRE et Chloé FOUGERON
AVSi : Stéphanie DEBONS

Directrice périscolaire : Flavie RUIZ-LOPEZ
Animatrices du périscolaire : Sandrine et Jennifer
Entretien/cantine : Corinne, Aurélie et Aurore (entretien uniquement)

Projets pour 2020-2021 :

Projet d'école 2016 – 2020

Les axes de ce dernier sont les suivants :

- ❖ Axe n° 1 :
 - Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
 - Enrichir le vocabulaire des élèves
 - Construire une phrase simple dans une syntaxe correcte à l'oral
 - Construire une phrase simple à complexe dans une syntaxe correcte à l'écrit
 - Outils numériques pour échanger et communiquer
 - Introduire des supports d'apprentissage numérique
- ❖ Axe n° 2 :
 - Former la personne et le citoyen
 - Permettre aux élèves de devenir des citoyens actifs et respectueux

Les avenants au projet d'école :

❖ APC

Il s'agit des APC (Ateliers Pédagogiques Complémentaires).

Les élèves rencontrant des difficultés dans un domaine ciblé par l'enseignant se verront proposer des APC. L'accord parental est nécessaire pour être mis en place.

Ils peuvent aussi se présenter sous la forme d'action inscrite au projet d'école ou pour permettre une aide au travail personnel.

Les APC s'inscrivent dans le dispositif de Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE).

Ils ont débuté au cours du mois de septembre.

Ils se déroulent le lundi, mardi et jeudi

- de 16H30 à 17H15 (maternelle)
- de 16h30 à 17h30 (élémentaire)

❖ Parcours d'éducation artistique et culturel

- Assister à un spectacle (toutes l'école), pratique des arts visuels (toute l'école), chorale (PS à CM2), Présenter une danse (toute l'école), cahier d'histoire des arts (toute l'école)

❖ Parcours d'éducation à la santé

Partie 1 :

Diagnostic concernant la santé et l'éducation à la santé : problème de nutrition (absence de petit-déjeuner, équilibre alimentaire, hygiène bucco-dentaire), fatigue (coucher tardif), respect de l'autre, sécurité routière

Partie 2 :

- Cycle 1 :
 - Projets activités physiques et santé : programmation de cycle sur les différentes actions motrices
- Cycle 2 :
 - Projets activités physiques et santé :
CP : Yoga, Cyclisme

CE1 : Endurance, acrosport

CE2 : Danse, athlétisme

CM1 : Cyclisme, athlétisme, activités gymniques

CM2 : Cyclisme, athlétisme, acrosport

❖ Parcours citoyen

RASED

Il n'y a aucun maître E sur notre secteur.

PETIOT Marine, psychologue scolaire (bureau : Chevilly) peut intervenir à la demande de l'équipe enseignante pour réaliser des bilans ou observations en classe.

Intervention handball :

Si la situation sanitaire le permet, un cycle de hand aurait lieu sur la période 3 avec M RAVIER Hubert-Félix. La CCPNL financerait ces interventions. Nous les remercions pour cette aide. Malheureusement à ce jour, l'accès à la salle des associations ne nous étant pas permise, nous nous inquiétons qu'à la réalisation de ces interventions.

Intervention de la gendarmerie

En septembre, deux gendarmes sont intervenus autour des lois et de l'usage d'internet pour les classes de cycle 3. Il est prévu une nouvelle visite pour un passage du brevet internet.

Intervention CMR

La CCPNL finance les interventions de Mme KRANA Olga par l'intermédiaire des CMR (Centres musicaux ruraux). Nous formulons des remerciements pour cette prestation dans l'intérêt culturel des élèves.

Classes de découvertes

La CCPNL a accepté de financer le projet de quatre classes de découvertes. Nous partirions avec les Œuvres Universitaires du Loiret.

Les classes de MS-GS et GS-CP partiraient à Ingrannes (Loiret) du 17 mai au 21 mai 2020. Ce site est spécifique à l'accueil d'un public d'élèves de maternelle. Il peut accueillir deux classes. Malheureusement, à ce jour, nous n'avons pas l'accord pour que l'ATSEM puisse participer à l'encadrement de ce projet pédagogique. Les parents d'élèves sont surpris de cette décision. Ils appuient sur l'intérêt de la présence de l'ATSEM. Elle

représente une référence (affective, pédagogique) pour les enfants au même titre que l'enseignante. L'ATSEM fait partie intégrante de l'équipe éducative aux yeux des enfants et des parents.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 partiront en classe de mer sur le site de Damgan du 12 au 16 avril 2020.

La coopérative scolaire participera à la hauteur de 20€/élève.

L'école Buissonnière donnera une participation financière pour ces projets à la hauteur de 20€/élève.

Sécurité : exercice d'évacuation, PPMS, plan Vigipirate **Incendie**

Chaque année, trois exercices d'évacuation sont organisés et consignés dans le « registre de sécurité ».

Bilan du 1er exercice d'évacuation incendie : 10/09/2020

Le signal sonore est peu audible pour les classes de CM1-CM2, CE1, CE2-CM1

Le point de rassemblement a été défini sur le terrain de basket à côté de l'école.

Il est demandé de réaliser un exercice en présence des pompiers comme cela a pu se faire par le passé pour améliorer notre efficacité.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Risques Majeurs

En cas de « risques majeurs » définis par la préfecture (émanations de produits toxiques, risques industriels, tempête, transports de matières dangereuses, ...), un protocole est établi dans chaque bâtiment.

Bilan du 1^{er} exercice : à venir

Attentat - intrusion

Dans le cadre du PPMS, nous devons entraîner les élèves à une alerte intrusion malveillante.

Différentes préconisations faites par la gendarmerie restent à mettre en place :

- Installation de sortie de secours ou de poignée anti-panique
- Installation de verrou aux portes de classe,

Bilan du 1er exercice PPMS : 13/10/2020

Scénario : intrusion malveillante conduisant à la fuite

L'installation du portillon côté maternelle ainsi que la clé unique ont permis une plus grande efficacité dans le temps de réalisation de l'exercice. Nous remercions la CCPNL pour les travaux pour améliorer la sécurité des élèves.

Entretien des arbres

Un agent de l'ONF est intervenu pour vérifier l'état sanitaire des arbres de l'école. Il n'a pas été mentionné d'arbre à abattre. Le sapin devra être taillé pour couper certaines branches.

Zone de proximité

Lors de la pré-rentrée, l'équipe enseignante a défini la zone de proximité suivante : Terrain de foot, terrain basket/hand, la salle des associations, la salle des fêtes, la maison de retraite et le parc communal.

Nous avons défini le terrain entre l'école et la maison de retraite. Mais ce dernier a été vendu à Logem Loiret pour construire des logements. Par conséquent, nous ne pouvons plus utiliser ce terrain sans autorisation.

Situation sanitaire

Le protocole sanitaire évolue en fonction du contexte. L'école applique le protocole national du ministère de l'Éducation Nationale.

A ce jour, le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans. L'entretien des locaux a été renforcé. Un agent est mis à disposition pour nettoyer les points de contact plusieurs fois par jour.

Voici l'organisation pour la désinfection des locaux de l'école d'Outarville, notamment au niveau du nettoyage « renforcé » des sanitaires et des points de contacts :

- **Avant récréation du matin** : Désinfection sanitaires maternelle/élémentaire + points contact.
- **Après récréation du matin** : Désinfection sanitaires maternelle/élémentaire + points contact.

Désinfection des jeux de la récréation + salle de motricité (matériel + jouets de cour).

- **Pendant la pause Méridienne** : Désinfection sanitaires maternelle/élémentaire + points contact.
- **Après récréation de l'après-midi** :

Désinfection des sanitaires primaire maternelle/élémentaire + désinfection de la salle de bibliothèque (tables/chaises -points de contacts + sol).

Nous remercions sincèrement la CCPNL pour sa réactivité pour la mise en œuvre de ce nouveau protocole sanitaire.

L'école a offert 2 masques lavables par élève de classe élémentaire.

L'équipe enseignante remercie le personnel CCPNL pour la qualité de leur travail dans le cadre de la situation sanitaire.

Salle des associations

Les élèves doivent pouvoir bénéficier des enseignements d'EPS. A ce jour, l'accès à la salle des associations a été refusé à l'école. Ces enseignements ne peuvent pas se pratiquer en extérieur sur les saisons d'automne/hiver. Nous espérons qu'une

solution soit rapidement trouvée pour nous permettre de mettre en œuvre le programme scolaire dans ce domaine.

Suite au conseil d'école, il a été accordé quatre créneaux pour les six classes de l'école. Ce qui correspond à un créneau par jour. Donc toutes les classes ne pourront pas bénéficier de cet accès. Par ailleurs, celui-ci n'est accordé que le temps où la salle ne sera pas utilisée par les associations. Il est important pour nous que ce point soit amélioré surtout dans la perspective des interventions de handball dès janvier/février.

Par ailleurs, il y a eu intrusion non autorisée dans la salle des associations. Ces individus ont dérobé une quantité importante de petits matériels. Une porte ayant été laissée ouverte par inadvertance par un tiers, il semblerait que nous ne puissions pas nous faire rembourser le matériel perdu. Cela représente une perte importante pour l'école de l'ordre de 400-500€.

Il semblerait y avoir une alarme dans ce bâtiment. Il serait pertinent que celle-ci soit activée pour que de tel fait ne se réitère pas.

Coopérative scolaire

Situation au 31 août 2020 : 10572,81 €

La coopérative scolaire a reçu 1830€ de la CCPNL. L'équipe enseignante remercie la CCPNL.

Voici les investissements qui ont été faits depuis la rentrée scolaire :

- Adhésion (Office Central de la Coopération à l'École) OCCE : 232,41 €

Il s'agit d'une cotisation annuelle octroyant le droit à l'école de posséder une coopérative scolaire ainsi qu'une assurance des biens achetés par celle-ci.

- Atelier cuisine
- Abonnements à l'école des loisirs, aux éditions Milan (Wakou, Curionaute, Un jour une actu, ...).
- Investissement dans des jeux de cour pour améliorer le climat et diminuer les conflits

Pour 2021, l'équipe enseignante devra renouveler la demande de subvention par courrier à la CCPNL.

Point travaux (réalisés, à réaliser)

Travaux réalisés :

La CCPNL a :

- Changé la structure de jeux extérieurs
- Changé le grillage des cours de récréation
- Remplacé le revêtement au sol des cours de récréation
- Ajouté une issue de secours dans la cour maternelle
- Réalisé les peintures dans les espaces communs de l'école (hall, couloirs, ...)

L'équipe enseignante remercie très chaleureusement la CCPNL pour ces nombreux travaux pour améliorer le confort et la sécurité des élèves.

Travaux à réaliser :

Intérieur :

- Régler le niveau sonore de l'alarme incendie (peu audible pour les classes de CM1-CM2 et CE1-CE2 et CE1-CE2)

- Prévoir de refaire les peintures d'une ou deux classes dans le bâtiment élémentaire
- Trouver une solution pour les inondations provenant de l'évier de la classe de CE1-CE2. L'arrivée d'eau de cet évier a été coupé pour éviter que ces incidents ne se reproduisent. Mais cette solution ne doit être que temporaire car le cadre de la situation sanitaire, les élèves peuvent avoir besoin d'y accéder pour se laver les mains rapidement.
- Réparer le radiateur dans la salle de périscolaire et dans la cantine

Extérieur

Refaire une partie pelouse devant la structure de jeux (car en période de pluie, nous avons une grande mare de boue)

Nous souhaiterions avoir une réponse pour ces différents éléments favorables ou non.

Budget de fonctionnement

Budget de fonctionnement

59 euros par élève pour l'année 2020

Primaire	127 élèves	59€/élève	7493 €
-----------------	------------	-----------	--------

Les dernières commandes seront passées très rapidement.

Budget d'investissement

La CCPNL a acquis une imprimante pour la direction. La directrice remercie la CCPNL pour cet achat très utile.

L'équipe enseignante renouvelle sa demande concernant l'acquisition d'un photocopieur couleur. Cet outil présenterait un intérêt pédagogique important (sons en lecture, représenter dizaine/unité en mathématiques, géographie pour observer une photo de paysage ...).

SITE INTERNET

Les familles pourront consulter diverses informations administratives ou sur la vie de l'école.

<http://ec-outarville.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Un accès protégé a été mis en place pour l'accès aux informations sur la vie des classes. Le code a été communiqué aux familles en début d'année dans le cahier de liaison.

Les parents d'élèves ont créé une boîte mail pour leur permettre de faciliter les remontées des remarques des autres parents.

parentsdelevesoutarville@gmail.com

L'équipe enseignante avait émis le souhait de mettre en place un ENT (Espace Numérique de Travail) Beneylu school en janvier 2020.

Cet outil permet d'accéder à une messagerie internet (pour les élèves, pour les parents), suivi des mots du cahier de liaison (notification pour les parents, suivi pour l'enseignant), 26 applications, 500 contenus numériques, cahier de texte (pour préparer les élèves au collège), calendrier, LSU, ... Cet ENT est conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Cet outil peut également être utilisé par le service de périscolaire

pour faciliter la communication avec les familles. Cet outil serait très pertinent dans le contexte sanitaire actuel.

Les parents trouvent cet outil très intéressant dans le cadre de la préparation au collège et au lycée mais également dans la cadre de la situation sanitaire.

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES « ECOLE BUISSONNIERE »

Cette association de parents d'élèves permet de mettre en œuvre différents projets en lien avec l'école.

Mme Béatrice LALUCQUE est la présidente.

Les actions menées pour 2020-2021 :

- Halloween ANNULE
- Loto de novembre ANNULE
- Vente de chocolat et de sapin (décembre 2020)
- Spectacle de décembre ANNULE (impossibilité de respecter le protocole sanitaire)
- Marché et chorale de Noël ANNULE
- Assemblée générale janvier 2021
- Journée crêpe février 2021
- Carnaval mars 2021
- Loto avril 2021
- Objets personnalisés
- Fête de l'école 26 juin 2021

Les manifestations de 2021 seront étudiées en fonction de la situation sanitaire.

L'annulation d'un certain nombre d'animations fortes représente un grand manque d'entrée d'argent pour l'association.

Nous avons sollicité un rendez-vous pour présenter à la CCPNL nos différents projets pour l'année scolaire 2020-2021. A ce jour, nous n'avons aucune réponse à cette demande.

Nous souhaiterions réaliser différents marquages au sol (piste routière, marelle, escargot, ...) pour aider à la gestion des conflits dans la cour de récréation. Nous souhaitons échanger sur l'acquisition de vidéoprojecteurs pour les classes de maternelle.

Outarville, le 5 novembre 2020

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

La secrétaire de séance,

Nom, prénom, signature